

## Le ministère contraint d'allonger les délais

4-5 minutes

---

*Les serveurs de saisie des notes du bac vont rester ouverts le 3 juillet, annonce le ministère. Alors que les grévistes estiment que près de 130 000 notes n'ont pas été transmises, le ministère de l'éducation nationale semble pour la première fois dépassé par la grève des examinateurs. Le ministère et les recteurs menacent les grévistes de poursuites pénales et comptent les contacter le 3 juillet pour qu'ils rendent les copies.*

### 126 347 copies



Selon les grévistes, ce sont 126 247 copies dont les notes vont manquer dans les jurys du bac qui se réunissent le 4 juin. Une goutte d'eau dans l'océan des 4 millions de copies du bac. Mais ces notes concernent des disciplines obligatoires à tous les bacs généraux et technologiques comme la philosophie (la moitié des copies non rendues) et l'histoire-géo ou les SES. L'effet est renforcé par une certaine concentration géographique sur Créteil, Versailles, Toulouse, Grenoble et Lille.

Le 2 juillet au soir les grévistes ont tenu des assemblées marquées par un durcissement du mouvement. A Paris plus de 250 enseignants ont décidé collectivement de ne pas rendre les notes. En Lorraine ce sont 2000 copies qui manqueraient mais on craint là aussi un report des jurys. A Toulouse une centaine de correcteurs annoncent ne pas se rendre dans les jurys du 4 juillet.

## **Menaces de retenues sur salaire**

Les autorités alternent douceurs et menaces. JM Blanquer "a confiance dans l'immense majorité des professeurs qui ont une très haute conscience professionnelle et qui n'ont aucune envie de contribuer au sabotage d'un examen". Ses services sont plus directs. Le ministère a donné instruction de laisser les serveurs de saisie des notes ouverts au moins le 3 juillet. Cela laisse le temps aux rectorats d'appeler les correcteurs pour les convaincre de donner les notes.

D'autre part il menace de sanctions les grévistes évoquant 15 jours de retenue sur salaire entre la date de retrait des copies et celle de leur retour. Si les copies ne sont pas restituées le 4 juillet "des sanctions très graves " seront prises.

## **Faire monter la colère**

A Dijon, la rectrice menace de faire appel à la police. "Si certains n'apportent pas les copies (jeudi) , ils se mettent en situation de faute professionnelle", prévient-elle dans France Bleu. "Cette faute peut aller au pénal, les copies du bac appartiennent à l'Etat". En cas de blocage des jurys "nous ferons appel aux forces de l'ordre" prévient-elle. Selon L'Yonne, quotidien local, les grévistes se jugent inattaquables car e grève. "Ils ne refusent pas de rendre les copies. Nous sommes simplement en grève le ou les jours où nous devons le faire". Ils sont prêts à les rendre corrigées "lorsque le ministre aura accepté de nous entendre".

Pour le Snes Fsu, le ministre " franchit un pas supplémentaire en menaçant de retirer jusqu'à 15 jours de salaire aux professeurs ayant collectivement décidé une rétention des notes, qui feraient valoir leur droit de grève le jour de la remise des notes du baccalauréat. Il prend ainsi la responsabilité de faire monter la colère de toute la profession, aujourd'hui et pour la rentrée, et, il met en péril la communication des résultats du baccalauréat dans les délais prévus". Le Snes Fsu promet son assistance aux grévistes dans leurs recours.

Alors que le gouvernement poursuit la mise à mort de l'influence syndicale dans l'Education nationale en supprimant le paritarisme, la tentation du pire semble irrésistible.

**François Jarraud**

[Pourquoi la grève du bac et du brevet ?](#)

[L'Yonne](#)

[FRance Bleu](#)

[Déclaration Snes](#)

[Guerrilla ou pas la révolution BLanquer avance](#)